



CODESRIA



CODESRIA

13

ème

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

VERSION PROVISOIRE
NE PAS CITER

Face aux défis du XX^e Siècle : Promouvoir le Projet Africain de société.
Enjeu historico- idéologique du continent

Hubert Ntumba Lukunga M.C.
Université de Kinshasa à Kinshasa

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

« Le XXI^{ème} siècle, comme celui qui l'a précédé, ne semble pas vouloir rompre avec le paradigme du complexe et de l'incertain.

(...)

La crise financière et ses implications sociales dans certains pays du Nord, de même que la nature de plus en plus globale des problèmes font prendre conscience du besoin vital et impérieux pour les Africains d'investir théoriquement la question de l'avenir de notre continent dans ce nouveau siècle ».

CODESRIA, 2011.

« Parmi les pays à caractère réellement révolutionnaire, il faut ranger (...) l'Afrique dite Révolutionnaire ou de Casablanca. La différence fondamentale entre ces deux Afrique, l'Afrique révolutionnaire d'une part et l'Afrique de Brazzaville ou modérée, qu'on pourrait appeler « l'Afrique de papa »...

(...)

« Dans l'Afrique de papa », la problématique est radicalement différente. Il y a certes eu bouleversement, déplacement sur l'échelle sociale, substitution d'une classe à une autre, mais il n'y a pas de nouvelles sociétés, il n'y a pas eu de véritable révolution ». **B. Verhaegen, Enseignement Universitaire au Zaïre, ..., 1978, pp. 19-21.**

Introduction

Pour sa XIII^{ème} Assemblée Générale, Le CODESRIA a retenu comme thème central des réflexions et discussions : « L'Afrique Face aux défis du XXI^{ème} Siècle ». A ce propos, et de manière claire et concrète, les préoccupations du CODESRIA restent prises en charge par les interrogations suivantes :

« Dès lors la question est la suivante : ce siècle sera-t-il celui de l'Afrique, comme cela est parfois avancé ? Une meilleure façon de poser plus ou moins la même question est de se demander : comme l'Afrique peut-elle prendre son avenir en main et faire de ce siècle celui de sa renaissance ? Mais que signifie faire du 21^{ème} siècle, le siècle de l'Afrique et qu'est-ce que cela implique ? Quels sont les principaux défis que le continent, ses peuples et ses diasporas devront surmonter dans les prochaines décennies ? Comment les sciences sociales et humaines seront-elles capables de relever les défis que nous connaissons déjà, et quels types de développement les systèmes africains d'enseignement supérieur et de recherche entreprennent-ils afin d'être capables de préparer l'Afrique à relever les défis auxquels elle devrait faire face dans les prochaines décennies de ce siècle ?

Quel est le rôle des intellectuels en général et du CODESRIA en particulier face à ces défis ? Les enjeux théoriques sont très importants. La construction d'une science autochtone tournée vers la compréhension des réalités sociales africaines a toujours été l'ambition du CODESRIA et de tous les grands intellectuels du continent. La lutte contre les conséquences intellectuelles de la domination occidentale est cependant loin d'être gagnée. La division scientifique du travail dans laquelle l'Afrique est encore principalement perçue comme pourvoyeuse de matériaux bruts et inutiles à la transformation des sociétés africaines est toujours en vigueur. L'agenda épistémologique du continent doit encore inclure la transformation de l'ordre épistémologique dominant, qui favorise l'Occident et pénalise le sud, et l'Afrique en particulier. La valorisation des acquis intellectuels, des grands penseurs africains et de la Diaspora (...) doit continuer à faire partie de nos priorités, tout comme le dialogue Sud-Sud et Sud-Nord.

(...)

La tenue de la 13^{ème} Assemblée générale du CODESRIA au Maroc permettra de célébrer le cinquantième anniversaire de la tenue de la Conférence de Casablanca (1961), de rendre hommage aux pères fondateurs de l'OUA devenue l'Union Africaine (UA), et de poser la question de savoir comment refonder le projet d'intégration africaine et renouveler notre engagement collectif à le réaliser.»¹

¹ XIII^{ème} Assemblée Générale du CODESRIA : L'Afrique et les défis du XXI^{ème} Siècle (5-9 décembre 2011, Rabat, Maroc), Mai 2011, Appel à contribution.

Afin de répondre, tant soit peu, à ces interrogations à la fois complexes et connexes nous nous *proposons* d'intervenir dans ce sens, en focalisant et circonscrivant notre communication en ces termes : « *Face aux défis du XXIème Siècle : Promouvoir le Projet Africain de Société. Enjeu historico- idéologique du continent* ».

En effet, il s'agit pour nous de chercher à mettre en exergue une question chaque fois escamotée dans nos Assemblées- et pourtant fondamentale, celle du Projet de société. Autrement dit, est-il possible de relever les défis pour l'Afrique sans un projet de société ? Question longtemps évitée comme si elle n'existait pas ... Nous voulons par là, capitaliser les bilans du cinquantenaire des indépendances des Etats africains en se demandant si l'Afrique a un Projet de Société. Si oui, en quoi consiste-t-il ? De quelle manière l'a-t-elle géré jusqu'à ce jour ? Quelles sont les perspectives de sa promotion afin que l'Afrique s'épanouisse en tant qu'une société humainement humaine ? Les leaders politiques, les gouvernants et les universitaires africains sont- ils conscients de l'existence et de la pertinence de ce projet ? Celui qui fait parler de l'Afrique sur la scène mondiale au travers de certaines expressions socio- politiques et historiques à l'instar de : mouvements sociaux et politiques, luttes des masses, grèves des étudiants, etc.

Par ignorance et/ou mal perception *de ce cadre historico- idéologique de référence*, c'est-à-dire le projet de société, les Etats africains ont eu difficile à établir les bilans du cinquantenaire de leurs indépendances et à envisager l'avenir avec optimisme et ferme détermination.

Pour son économie et sa clarté, notre communication est scindée en quatre volets essentiels ; il s'agit de :

- *Bases axiologiques, configuration et dénomination du Projet Africain de Société (P.A.S.) ;*
- *Auto- investissement des sciences sociales et humaines dans la promotion du Projet Africain de Société ;*
- *Conversion de nos pratiques des sciences sociales et humaines à la prospective.*
- *De l'Ecole Africaine de Prospective (E.A.P.) : une trempe de promotion du Projet Africain de Société.*

I. Bases axiologiques, configuration et dénomination du Projet Africain de Société (P.A.S.)

L'Afrique a eu à générer son propre projet de société à travers les temps et les péripéties de son histoire (Traité Négrière, Esclavages, colonisation, décolonisation, indépendance, etc.) ; il reste celui avec lequel elle a toujours affronté les tempêtes et ouragans qui s'abattent sur elle et envisagé son avenir avec optimisme. Parce qu'elle sait ce qu'elle

veut, d'où elle vient et où elle va. Elle regrette, chaque fois de constater que ses « enfants » ignorent, ce projet ou l'appréhendent mal et/ou partiellement. Les difficultés que rencontre l'Afrique pour son épanouissement se situent dans un conflit entre le projet africain de société et celui dit du développement de l'Afrique. Il nous faut aujourd'hui trancher. Afin de comprendre pourquoi l'Afrique paraît refuser le développement.

Nos recherches postdoctorales, situées dans la continuité des conclusions de la dissertation doctorale présentée en décembre 1999², à l'Université de Kinshasa (RDC), nous ont placé sur une piste, celle de la recherche des rapports intimes entre les sciences sociales et humaines et la société. A première vue, les relations entre ces disciplines et la société sont presque nulles. C'est ainsi que leur degré de visibilité et d'impact sur celle-ci, est presque nul.

Nous avons été inquiété et attristé par ce constat et avons tenu à en trouver les causes. Après une bonne dizaine d'années des recherches, nous avons trouvé que cette situation est due à l'absence de recours à un *Cadre historico- idéologique de référence* ; communément appelé : « Projet de société ». Aucune de nos pratiques scientifiques ne se préoccupe de celui-ci, ni n'en parle. Nous travaillons sans balises et sans coordination historico- épistémologique. Et pourtant, ce cadre existe et a toujours existé. Il a fait de sorte que nous puissions exister jusqu'à ce jour ; il s'agit du *Projet Africain de Société* qui roule depuis des temps immémoriaux. Nous allons ici en parler afin d'inviter la communauté scientifique africaine à le reconnaître et à le promouvoir. Il est aussi question de rectifier les tirs, contrairement aux très nombreux intervenants qui n'ont fait que tourner autour du pot³ et pendant longtemps, plus de cinquante ans environ.

Le projet africain de société qui *couve* au sein celle-ci est difficilement perçu par les uns et par les autres. De manière générale, il est saisi par une seule jambe, un volet, un aspect, etc., que l'on croit être le projet total et global. On y engloutit les temps et les énergies disponibles. C'est par après que l'on se rend compte que l'on a été à côté et loin de la réalité.

²NTUMBA L.M.C., *De la problématique de l'Ordre du discours scientifique contemporain. Critique des contributions de BUAKASA TULU KIA MPANSU et Amadou HAMPATE BA. Recherches sur les fondements de la sociologie réflexive*, Thèse de Doctorat, Université de Kinshasa, décembre, 1999.

³ Pendant de très nombreuses années, nous avons organisé au sein de nos universités et centres de recherche des colloques, symposia, séminaires, etc. autour cette question. Nos conclusions, contenues dans les Actes, reflètent un manque de courage, de détermination, etc., à ce propos. Refferons nous aux travaux réalisés et publiés par :

- Semaines Philosophiques : Philosophie et libération (1978) ; philosophie et droits de l'homme (1982) ; philosophie africaine et développement (1984) ; philosophie africaine et ordre social (1985) ; etc.
- Semaines théologiques : Libération en Jésus Christ (1977) ; les intellectuels africains et l'Eglise (1981) ; Ethique chrétienne et sociétés africaines (1987) ; etc.
- C.E.R.A. : Religions africaines et christianisme (1977) ; L'Afrique et ses formes de vie spirituelle (1983) ; religions traditionnelles africaines et projet de société (1996) ; etc.

L'on saute ainsi sur une autre de ses dimensions. L'obligation historique que nous avons est celle de le saisir et/ou de l'approcher dans sa totalité car, il est loin d'être celui exprimé dans nos constitutions, encore moins celui contenu dans les projets de société de nos partis politiques et statuts de nos organisations non gouvernementales (ONG), lesquels disparaissent - sans autre forme de procès - avec la fin d'un régime politique et d'un programme financé par l'extérieur.

Identifier correctement ce projet, c'est se rapprocher de sa philosophie, de ses fondements et le nommer. Comme tout projet de société, il reste basé sur un idéal : *la production d'une société meilleure*. Il s'agit, en effet, apparemment *d'une utopie sociale* certes, mais *d'une utopie réalisable* parce que déjà en partie et de manière presque désordonnée, en voie de réalisation. Et ce projet est assis sur des valeurs-idéaux-poutres, des idéaux-dimensions ; des idéaux-valeurs sociales, etc. ... que nous reconnaissons ici être regroupés en six volets comme suit :

- *Vouloir être soi-même, être libre et indépendant dans un monde condamné à l'interdépendance aux niveaux local, national, continental et international ;*
- *Vouloir être considéré égal aux « autres », races, ... ;*
- *Vouloir jouir de la vérité des discours socio-politiques et historiques et de la justesse des actes et des actions à travers l'histoire nationale, continentale et internationale ;*
- *Vouloir bénéficier de l'équité et de la justice au nom de l'histoire à la fois privée et commune ;*
- *Vouloir jouir du bien-être individuel et collectif au nom d'un passé, d'un présent et d'un avenir responsables ;*
- *Vouloir jouir de la fraternité et de la solidarité comme devoir d'un chacun et obligation de tous.*

A considérer l'histoire continentale, plus ou moins récente, celle de ces cinquante dernières années, l'on se rend vite compte que nous avons, à travers notre lutte pour la promotion de l'Afrique, appuyé justement sur l'un ou l'autre volet axiologique de ce projet sans pour autant considérer celui-ci totalement, globalement et avec toute sa cohésion et sa cohérence. Du point de vue de la chronologie historique, à partir de 1945, nous avons sûrement insisté sur :

- *Le vouloir être soi-même, être libre et indépendant dans un monde interdépendant. C'est ainsi que nous avons insisté sur la question d'identité, de liberté et d'indépendance tout en perdant de vue celle de l'interdépendance. Cela a eu comme conséquences : les conflits socio-politiques ; les guerres des identités accompagnées et/ou appuyées par la question de l'interdépendance ;*

- Cette même histoire atteste que c'est timidement que nous avons approché la question de la vérité et de la justesse de nos actes et actions au niveau tant national, continental qu'international ;
- L'équité et la justice ont été longtemps foulées au sol et en conséquence, nous avons vécu dans un contexte de méfiance, de distance des uns par rapport aux autres, des conflits latents, etc. ;
- Nous nous sommes, par contre, battus pour le développement de l'Afrique. Les résultats, nous en connaissons tous. L'Afrique n'est jamais sortie du « sous-développement » ;

A des rares occasions, à travers les textes juridiques, déclarations et discours officiels, nous avons fait allusion à la fraternité et à la solidarité ; dans la pratique, presque rien de palpable ne les exprime visiblement et de manière concrète et plus ou moins permanente. A ce propos, un scandale vécu en RDC témoigne de la non intériorisation de la pratique de ces deux valeurs sociales cardinales.

Au mois de janvier 2010, Haïti est secoué par un séisme qui dévaste sa capitale et engloutit plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ; le gouvernement de la RDC, au-delà de la fraternité et de la solidarité et en signe de reconnaissance à Haïti pour ce qu'il avait réalisé en 1960 (assistance dans la formation scolaire), a assisté celui-ci avec un montant de 2,5 millions de \$ USA. L'opinion publique nationale s'est désolidarisée du gouvernement en l'accusant de bluff et de singerie.

Historiquement, le projet africain de société tel que nous l'avons perçu, a généré des mouvements d'idées, de pensée et d'actions qui ont marqué la mémoire de l'Humanité. Nous en avons pour preuve : le *panafricanisme* ; la *négritude* ; le *consciencisme* ; le *socialisme africain*, l'*authenticité*, la *philosophie africaine* ; la *théologie africaine* ; etc.

Le panafricanisme, pour nous, est parti de l'Afrique avec la traite négrière et l'esclavage. Il trouve son épanouissement aux USA, avec W.E. Burghan Dubois et ses compagnons en 1905, et revient en Afrique pour la prise en charge de la situation continentale. Il se fonde sur l'ultime nécessité de reconnaissance des attaches africaines pour les Noirs américains et l'acquisition d'une égalité humanitaire entre les peuples des races différentes pour les noirs africains, antillais, etc., sous la colonisation. La négritude surgit entre 1933 -1935, dans la même mouvance avec L.S. Senghor, A. Césaire, etc., comme volet culturel du panafricanisme ayant pour mission de promouvoir la personnalité africaine. Les deux courants idéologiques ont eu à nourrir les mouvements de décolonisation de 1945 à 1960.

Les retombées postcoloniales du panafricanisme et de la négritude trouveront leurs expressions à travers :

- Le consciencisme de K. Nkrumah que, lui-même, présente comme étant cette philosophie qui a pour mission de soutenir la révolution sociale de la société africaine. A ce titre, le consciencisme est « ...l'ensemble, en termes intellectuels, de l'organisation des forces qui permettront à la société africaine d'assimiler les éléments occidentaux, musulmans et euro-chrétiens présents en Afrique et de les transformer de façon qu'ils s'insèrent dans la personnalité africaine. Celle-ci se définit elle-même par l'ensemble des principes humanistes sur quoi repose la société africaine traditionnelle »⁴.

Le consciencisme est ainsi au service de la réalisation du projet africain de société; il vient à l'appui d'un programme d'activités inscrites dans les temps, Africa must unite/l'Afrique doit s'unir (1963) en vue de sa promotion sociale, économique et culturelle.

Le socialisme africain a été reconnu comme étant le recours africain au socialisme classique prôné à travers le monde à cette époque et de son adaptation au contexte africain surtout après les indépendances. Et cela, pour des raisons évidentes que voici :

- « on le considère d'abord comme trouvant son fondement dans les structures socio-économiques traditionnelles ;

- Une seconde raison réside dans le fait que la politique socialiste en général inscrit dans son programme la lutte anti-impérialiste, l'exigence de la reconstruction nationale, le développement économique et la promotion de l'homme global, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne. Ces deux raisons expliquent l'existence de ce qu'on pouvait appeler la mystique du développement que les dirigeants ne manquent pas d'entretenir »⁵.

Dans son application sur le continent, le socialisme africain a connu une diversification à cause des humeurs et tempéraments, au niveau intellectuel, au niveau du contexte socio-politique, etc., de ses animateurs à l'instar de L.S. Senghor, A. Sékou Touré, J.K. Nyerere, K. Kaunda, M. Keita, K. Nkrumah, etc. Nous avons précédemment insisté sur l'une de ses variantes qui est le consciencisme de K. Nkrumah à cause de sa spécification, sa profondeur philosophique et de son action socio-historique continentale. De manière générale, l'on a connu, dans la mouvance du socialisme sur le continent, des affrontements entre *les socialismes dits africains et ceux dits scientifiques*.

⁴ K. Nkrumah, *le consciencisme. Philosophie et idéologie pour la décolonisation et le développement, avec une référence particulière à la révolution africaine*, Paris, 1965, p.120.

⁵ A.J. Smet, *Histoire de la philosophie africaine contemporaine. Courants et problèmes*, Kinshasa, F.T.C., 1980, p.55

Une autre paire de manche est *l'authenticité* prônée par J.D. Mobutu en 1970. Afin de la saisir, en elle-même et en rapport avec le projet africain de société, nous allons nous remettre à un certain nombre de citations sélectionnées, à ce propos, par un historien de la philosophie africaine contemporaine⁶ :

- « le peuple congolais a pris conscience de la nécessité de s'unir et de ne compter avant tout que sur ses propres forces pour mener à bien le combat contre le sous-développement. C'est pourquoi il a rejeté toutes préoccupations idéologiques pour s'orienter vers une voie propre : le nationalisme congolais authentique » ;
- « à notre sens, l'authenticité consiste à prendre conscience de notre personnalité, de notre valeur propre, à baser notre action sur des prémices résultant des réalités nationales pour que cette action soit réellement nôtre, et, partant efficace » ;
- « l'authenticité, telle que nous l'entendons entraîne donc la redécouverte de notre dignité de zairois, nous oblige à être fiers d'appartenir à la Nation zaïroise, fiers de nos acquis culturels, bref, fiers de notre personnalité. Dans ce sens, l'authenticité est donc un principe. L'authenticité n'est, dès lors, ni zaïroise, ni africaine, mais universelle » ;
- « l'authenticité n'est pas seulement la redécouverte de notre personnalité, mais aussi la volonté permanente de rester nous-mêmes » ;
- « l'authenticité, par là il faut simplement entendre ceci : le respect qu'on doit à tout être humain, c'est-à-dire prendre n'importe quel humain là où il est, comme il doit être. On doit le respecter tel qu'il est ... Respecter chaque être humain, c'est le prendre tel qu'il est, mais pas comme on voudrait qu'il soit » ;
- « l'authenticité est l'expression d'un humanisme nouveau, un humanisme qui libère l'homme de toutes les oppressions, qui respecte les valeurs des autres » ;
- « Grâce à l'authenticité qui est une philosophie globale et qui n'est dirigée contre personne, le Zaïre est devenu l'ami de tous les pays de notre planète, car le Zaïre respecte les options fondamentales de chaque peuple... » ;
- « l'authenticité va dès lors servir de facteur d'union, de coopération entre les hommes, tant il est vrai qu'il constitue le fond commun et universel de l'humanité ».

En milieux universitaires africains, le projet africain de société couvant, a généré des courants épistémologiques autour des questions de la science africaine, la philosophie africaine et de la théologie africaine. Chacune de ces problématiques s'est retrouvée face à face avec

⁶ Ibidem.

l'épineux problème de l'identification du projet africain de société ; elle a tenté d'y répondre dans les limites du possible.

- La question de la *philosophie africaine* a, par exemple, tenté de répondre aux questions du genre : l'Afrique avait-elle et/ou a-t-elle une philosophie ? quelle est la différence entre la philosophie de la tradition africaine et la philosophie académique ? Mise sur la sellette avec la publication de *Philosophie Bantoue* par P. Tempels en 1945, à propos duquel il a été dit que « sa parution a eu à révéler à beaucoup de personnes, l'existence d'un problème qui, en fait, était posé depuis près d'un demi-siècle : les noirs africains ont-ils une philosophie ? »⁷

Pour nous, non seulement, cette publication posait le problème de l'existence de la philosophie des Noirs africains, mais exprimait en filigrane, la question de l'affrontement de deux projets de société, l'un d'origine européenne et l'autre, africain. Les deux projets ont été rendus saisissables et visibles en ces termes :

« si imposer à une race humaine, une civilisation vide de philosophie, vide de sagesse, de vie et d'aspiration spirituelle est un crime contre l'éducation, il serait plus grave encore de dépouiller les peuples de leur patrimoine propre du seul bien susceptible de servir de point de départ à une civilisation supérieure . Il serait vraiment inouï que l'éducateur blanc s'obstine à tuer dans l'homme noir son esprit humain propre, cette seule réalité, qui nous empêche de le considérer comme un être inférieur ! ce serait un crime de lèse-humanité de la part du colonisateur, d'émanciper les races primitives de ce qui est valeureux, de ce qui constitue un noyau de vérité, dans leur pensée traditionnelle, dans leur philosophie et dans leur idéal de vie, formant corps avec l'essence même de leur être. »⁸

Au terme de ce débat relatif à l'existence et/ou l'inexistence de la philosophie africaine, les multiples intervenants, même sans le vouloir, ont eu à déboucher sur la question du projet africain de société. Ils ont eu à se prononcer, fixer l'opinion et conclure parfois en des termes qui n'accordent une importance capitale qu'uniquement à la raison discursive :

« À partir d'elle et grâce à elle tout le reste est à soumettre à une sévère critique, la modernité autant que la tradition elle-même. Car le plus important réside non pas dans l'Afrique traditionnelle, ni dans l'Afrique de la modernité européenne, mais dans le projet de nous-mêmes face aux exigences de l'universalité du discours où la science s'exprime en liberté. Notre projet, en effet, est celui nécessairement de notre liberté collective, mais aussi

⁷ P Tempels, *la philosophie Bantoue*, Paris, *Présence Africaine*, 1949, p. 113 (2^e édition)

⁸ P. *Ibidem*.

individuelle dans un monde également libre. La liberté passe par le chemin de l'universalité à partir de la façon dont on contribue à sa promotion ».⁹

La deuxième problématique épistémologique est celle de la *science africaine*. Elle a connu presque les mêmes péripéties que la précédente, il s'agit de ce que l'on a appelé la récusation de la science occidentale dont la meilleure expression est celle présentée par V.Y. Mudimbe dans *l'autre face du royaume. Une introduction à la critique des langages en folie* (1974) et *l'odeur du père, limites de la science et de la vie en Afrique Noire* (1982). En subsistance, tous les critiques de la science occidentale en Afrique et promoteurs de la science africaine, ont cherché à :

- relativiser la conception universaliste de la science ;
- révéler l'aliénation et l'utilisation du scientifique africain ;
- proposer la voie productrice de la science africaine animée par l'esprit d'audace, de créativité, d'inventivité, etc., et pour terminer par cet appel presque jamais suivi par la majorité : « prenons donc résolument en mains notre destinée scientifique. Cessons d'être des métèques d'une civilisation déracinante. Cessons d'être des intellectuels anglais, français, ... d'origine africaine »¹⁰.

La troisième problématique épistémologique reste celle de la *théologie africaine*, émise dans la même mouvance que les deux précédentes. Elle a eu pour préoccupation, la nécessité, la possibilité, la légitimité de la production d'une théologie africaine. Au terme d'une trentaine d'années des recherches et des discussions, les conclusions suivantes ont été présentées :

« La possibilité et la légitimité d'une théologie africaine ne sont plus à discuter ; il reste à passer à l'action pour tenter des expériences et produire des œuvres dignes de foi. Beaucoup a déjà été fait, mais un long chemin reste encore à parcourir.

- En théologie africaine, inculturation et libération s'impliquent mutuellement et doivent être menées ensemble. Il importe de montrer comment Jésus-Christ nous sauve aujourd'hui en tant que personnes et communautés et nous libère de la peur et des chaînes de toutes sortes ;
- La théologie africaine doit être une théologie en situation attentive aux problèmes actuels qui préoccupent l'homme africain à évangéliser ou déjà chrétien. Aussi doit-elle s'articuler

⁹ P.E.A. Elungu, *L'éveil philosophique africain*, Paris, l'Harmattan, 1984, pp. 151-152

¹⁰ M.D. Botolo, N.M. Makanu et P.S. Manzombi, « la question de la science africaine. » in *Zaire-Afrique*, N° 95, 1975, pp. 261-271.

davantage non seulement sur une lecture de la parole de Dieu, mais encore sur une recherche anthropologique et sociologique.

- La réflexion sur la manière de vivre *les valeurs de la vérité, de la dignité humaine, de la liberté, de la justice, de la fraternité et de la paix*, est considérée comme partie intégrante des exigences de l'inculturation »¹¹.

Nous avons là, de façon plus ou moins explicite, la déclaration de la prise en charge du projet africain de société à travers la problématique de la théologie africaine.

Les valeurs sociales cardinales, ainsi présentées, aboutissent à l'émergence de la physionomie d'un Projet Africain de Société, cadre historico-idéologique qui se nomme lui-même, *Société Africaine fraternalo-solidariste*. Elle se présente comme étant la dilution de toutes les valeurs sociales cardinales de base en la fraternité et la solidarité entre tous, en tout temps et tout lieu (le pays, le continent, le mondial).

Elle laisse aussi ressortir la fraternité comme lien fondamental et sentiment primordial de considération et de rapprochement entre les hommes sur la terre.

Et la solidarité, elle s'y base en invitant de manière permanente les hommes à croire et à être conscients qu'ils ont une communauté d'intérêts qui impose une obligation morale d'assistance mutuelle et rappelle constamment à l'interdépendance.

La société africaine fraternalo-solidariste est ainsi basée sur quatre piliers majeurs suivants :

- *Un système socio-économique fraternalo-solidaire, c'est-à-dire celui ayant pour préoccupation centrale, la participation de tous et le partage d'avec un chacun. Il s'agit d'un type d'économie qui entend jouir de l'apport d'un chacun et de tous sur l'ensemble du circuit économique (production, distribution et consommation) ;*
*Il tient aussi à gérer le partage, le bénéfice, etc., en tenant compte de la présence d'un chacun et de tous.*¹²
- *Un système socio-politique fraternalo-solidaire, c'est celui que l'on nomme la démocratie, c'est-à-dire laissant à chacun et à tous la liberté de participer et de partager le pouvoir par la présence dans les rangs, par l'opinion, l'action, la réaction, etc. ;*
- *Un système socio-idéologique de prise en charge de ce projet et de mobilisation de chacun et de tous, le fraternalo-solidarisme ou le fraternalisme-solidarisme, c'est-à-dire une doctrine, un système*

¹¹ *Semaines Théologiques de Kinshasa, Théologie Africaine. Bilan et perspectives, Actes de la Dix-septième Semaine Théologique de Kinshasa, 2-8 avril 1989, p.423.*

¹² *Il s'agit d'un débat déjà engagé depuis plus de quarante ans sur le continent. Cfr. A. Tévoedjiré ; la pauvreté, richesse de peuples, Paris, Editions Economie et humanisme, Ed. Ouvrières, 1978*

d'idées, de croyances, etc., donnant lieu à l'émergence d'une conscience fraternelle et d'une solidarité tous azimuts ;

- *Un système socio-culturel aussi de type fraternalo-solidariste, c'est-à-dire qui, tout en tenant compte de la position sociale de chaque individu dans la société, réduit les écarts et assure les équilibres sociaux et culturels.*

L'Assemblée Générale du CODESRIA du 5-9 décembre 2011, nous offre ici une occasion de faire reconnaître le projet africain de société, *tel qu'il s'est révélé à nous*, de le faire adopter et prendre en charge par les intellectuels et les politiques du continent, car, il est ici présenté dans sa totalité, sa cohérence et sa cohésion afin que chacun puisse y adhérer sans hésitation et sans aucun doute. Nous aurons ainsi répondu au « défi des défis », celui de la non reconnaissance d'un projet de société que d'aucuns ont appelé « absence de projet. Ils ont même, par-dessus toute chose, prétendu que « le résultat de cette absence de projet est aussi l'accumulation de cette masse cupide et bavarde d'intellectuels comme des esclaves par des firmes intellectuelles capitalistes et des gouvernements africains. L'Afrique de ces intellectuelles est une marchandise, ... »¹³ Pour nous, l'Afrique reste- en elle- même- une société humaine à l'image de toutes les autres en dépit des difficultés qu'elle rencontre ; elle est à promouvoir historiquement.

II. *Auto- investissement des sciences sociales et humaines dans la promotion du Projet Africain de Société.*

Pour sa promotion, le Projet Africain de société sollicite épistémologiquement sa prise en charge par les sciences sociales et humaines. Elle exige de celles-ci leur conversion en *sciences sociales du Projet Africain de Société. La sociologie du Projet Africain de Société*¹⁴ conduira la barque jusqu'à l'autre rive ; elle en regorge les attributions et les compétences socio-historiques.

Les sciences sociales doivent se reconnaître dans la société africaine et celle-ci à son tour, se reconnaître en elles, afin de cheminer ensemble pour la réalisation effective du Projet Africain des Société et non jouer à l'opportunisme historico-épistémologique tel que nous n'avons cessé de le vivre de 1945 à ce jour. Leurs rapports socio-historiques doivent être ceux qui existent entre l'homme et le miroir. L'homme, pour être sûr de sa beauté, se mire et le

¹³ J.G. Bidima, *La philosophie négro- africaine*, Paris, P.U.F. Coll Q.S.J. ; 1995, p.104.

¹⁴ Ntumba L.M.C.H.: *Pour une sociologie du Projet Africain de société* » in *ProspectivePapers*. Vol. II, n° 1-2 Janvier- juin, 2011.

miroir, lui en rend compte. C'est autant dire que le miroir existe pour l'homme et les sciences sociales doivent l'être pour la société.

Si la philosophie africaine a perçu qu'il y a nécessité de participer à la réalisation du projet africain de société, les sciences sociales- elles- paraissent œuvrer et évoluer sans aucune référence à celui-ci. Elles restent frappées de myopie pour les unes et d'aveuglement pour les autres ; c'est ainsi qu'elles ne cessent de boiter et de tâtonner. L'histoire sociale de leur pratique sur le continent et/ou au Congo l'atteste. Bien qu'elles puissent sympathiser avec les préoccupations de la société et les aspirations des peuples dans leur permanente actualité, *elles n'ont presque pas encore réussi à nous dire, pour quel projet de société, elles roulent jusqu'ici*. Nous avons eu à le démontrer autrefois et à prouver que dans le contexte du Congo, elles n'ont pu que jouer- depuis 1954-, l'année de l'ouverture de la première université congolaise, à *l'opportunisme historico- épistémologique*, c'est-à-dire à sauter sur les occasions que leur offre la société en présence, en leur exposant ses préoccupations sociales, politiques, économiques et culturelles du moment ; elles souscrivent opportunément bien à celles-ci, par une prise en charge amplifiée et redondante historiquement.

Interrogeant l'histoire de l'université congolaise et celle des sciences sociales et humaines, à ce propos¹⁵, nous avons pu identifier au moins cinq problématiques socio-épistémologiques dominantes, ayant eu une certaine emprise sur ces disciplines en rapport avec leur esprit d'opportunisme épistémologique.

Nous avons été, à cette occasion, conduit préalablement par les paramètres hypothétiquement épistémologiques ci- après :

- Les préoccupations sociales, économiques, politiques et culturelles d'une société constituent pour les sciences humaines et sociales des problèmes à prendre en charge afin de promouvoir celle-ci ;
- Les sciences humaines et sociales trouvent ainsi dans ces préoccupations sociales, économiques, politiques et culturelles de la société, leurs identités, cadres théoriques et méthodologiques de référence ;
- Au même moment qu'il existe des problématiques- préoccupations épistémologiques majeures, il existe aussi des mineures. Celles-ci sont, soit des problématiques majeures des époques précédentes, soit celles en voie de maturation, soit encore celles en gestation et/ou pointant à l'horizon.

¹⁵ *Idem* : « Cinq décennies pour l'université congolaise, Cinq problématiques épistémologiques majeures en sciences humaines et sociales » in Benoît Verhaegen et *l'essor des sciences sociales au Congo- Kinshasa*, Kinshasa, M.E.S., 2004, pp. 58-79

En partant de ces hypothèses, nous avons ainsi recensé les problématiques épistémologiques suivantes :

1. La décolonisation et l'indépendance

Il s'agit ici de la problématique dominante de la première décennie (1954- 1964) de l'Université congolaise. L'Université est implantée sur le territoire national dans une atmosphère dominée par le vent de la décolonisation et de la recherche de l'indépendance qui traversait le continent africain. Les sciences humaines et sociales implantées à l'Université congolaise s'amènent avec toutes leurs caractéristiques et options du milieu d'origine, en l'occurrence l'Europe et l'Amérique. Celles-ci seront vite remarquées et dénoncées.

En 1963, l'Université Lovanium de Léopoldville prend son courage en mains et s'exprime à ce propos, à travers une publication spéciale dont le titre est plus que révélateur : « *Les sciences humaines et l'Afrique à l'Université de Lovanium* ». Sa problématique dominante est celle de la décolonisation des sciences sociales. Monseigneur Luc Gillon, alors Recteur en fonction, dans son discours inaugural prononcé en date du 31 octobre 1963, s'exprime clairement à ce sujet et en ces termes : « ... L'Université est pour le pays plus qu'une institution qui délivre des diplômes : elle est un centre de rayonnement intellectuel, un haut lieu de la pensée et du savoir en devenir.

Elle doit être suffisamment incarnée dans le pays *pour lui rendre les services* qu'il est en droit d'attendre. Elle doit également pouvoir transcender les contingences politiques et les vicissitudes du moment...

Transcendance de l'institution : l'Université se doit, dans un travail, le savoir assidu et un labeur sans relâche, de communiquer le savoir, et de participer chaque jour aux progrès de la science. Cette recherche demande à la fois un désintéressement fondamental, une sérénité absolue et une très grande liberté d'action.

Engagement cependant de l'Institution dans les problèmes spécifiques du continent africain et du pays, nous ne sommes pas un haut lieu de la pensée, situé hors de toute contingence : nous sommes une institution congolaise, au service d'un pays nouvellement indépendant »¹⁶. Cela sous-entend que l'indépendance du Congo nécessitait aussi celle des sciences humaines et sociales.

¹⁶ *Publications de l'Université Lovanium de Léopoldville, les sciences humaines et l'Afrique à l'Université Lovanium, Léopoldville, Editions de l'Université, 1963*

Les efforts fournis dans ce sens et dans chacune des sciences humaines et sociales présentes à l'Université Lovanium, sont appréciés et synthétisés à travers les disciplines comme la théologie, le droit, les sciences sociales, politiques et administratives, etc.

En théologie, par exemple, il s'agissait d'un domaine où la question de la décolonisation et de l'indépendance de cette discipline se posait à la fois avec acuité et urgence. L'adaptation des programmes de formation et de recherche fut une nécessité ressentie. A travers la présentation de la Faculté de théologie de l'Université Lovanium se lit une tentative d'identification des enseignements axés sur les problèmes propres à l'Afrique et des cours réalisés dans une option africaine.

Au terme de la présentation de la Faculté, le Doyen Chanoine A. Vanneste faisait observer que « si tout le monde est d'accord pour dire qu'une Faculté de Théologie située en terre africaine a des devoirs particuliers vis-à-vis de l'Eglise africaine et des peuples africains, la question se pose pourtant de savoir jusqu'où elle doit et elle peut aller sur le chemin de « l'africanisation » de la Théologie. Car le message chrétien s'adresse à tous les hommes et toute vraie théologie vise donc à avoir une valeur universelle.

Devant ce problème, les théologiens se divisent en deux groupes : les uns optent pour une théologie qui veut avant tout s'insérer dans le mouvement théologique universel ; les autres, au contraire, veulent attacher plus d'importance aux besoins et aux exigences du milieu africain et aiment se placer dans une optique typiquement africaine. »¹⁷

Dans la même logique, dès la proclamation de l'indépendance du Congo, l'Université Lovanium était saisie d'un projet de réforme des Etudes de droit en vue d'adapter ses recherches et son enseignement aux besoins nouveaux du pays. Soucieuse de répondre à cet appel sans galvauder les titres universitaires, l'Université acceptait de revoir les programmes.¹⁸

Les socles de cette réforme furent, selon le Doyen A. Rubbens, les textes, la jurisprudence et le droit coutumier congolais. Observant les difficultés qui s'annonçaient pour cette réforme, car la jurisprudence congolaise n'était pas suffisamment connue, il proposa de puiser aussi dans l'héritage juridico-politique propre au monde européen.

La Faculté de Philosophie et Lettres souscrivit, elle aussi, à ce courant en inscrivant à ses programmes de formation et de recherche l'anthropologie culturelle, la linguistique et la littérature africaine. A la suite de F. Crahay, le Doyen W. Bal, « ... dénonce (...) l'hypocrisie

¹⁷ *Ibidem*, p.34

¹⁸ *Ibidem*, p.35

de certaine justification morale du système colonial et (...) les abus de l'impératif de décolonisation portés sur le terrain culturel. »¹⁹

A son tour, la Faculté des Sciences Politiques, Sociales et Economiques a eu à réorienter ses programmes de formation et de recherche en s'inspirant des réalités et attentes africaines. Ainsi que le témoigne A. Lux : « Dans le programme des cours généraux de la candidature, une place de choix est réservée aux branches africaines. Citons l'histoire de l'Afrique et plus particulièrement celle du Congo, du Ruanda et du Burundi, le cours relatif aux institutions et aux structures traditionnelles de l'Afrique et la partie du cours de droit constitutionnel qui est consacrée à l'étude des institutions politiques africaines et de la loi fondamentale congolaise. »²⁰

Il est à faire remarquer ici que les efforts d'adaptation des sciences politiques, sociales et économiques se feront à l'intérieur d'une institution spécifique de recherche, en l'occurrence, l'Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES) constitué de quatre centres : Le Centre de Recherches Economiques, le Centre Ethnosociologique, le Centre de Perfectionnement en Gestion des Affaires et le Centre d'Etudes Politiques. En rapport avec la problématique de la décolonisation, de l'indépendance et l'africanisation des sciences sociales, la pertinence de l'existence du C.E.P. est ainsi justifiée : « Le centre d'Etudes Politiques, (...), trouve sa place au sein de l'IRES tout d'abord parce que l'Afrique doit apporter sa contribution à l'élaboration de la science politique. Comme cette science est encore jeune et en plein devenir, c'est l'occasion rêvée de la construire à partir de réalités et d'expérience qui débordent enfin les frontières désormais étroites de la civilisation occidentale²¹ »

Cette prise de position du C.E.P. sera exploitée- à titre individuel et/ou collectif- par quelques chercheurs à l'instar de B. Verhaegen²², J. C. Willame, L. Monnier etc. Leurs recherches et observations méritent bien d'être considérées ici. Dans leur pratique de la recherche au Congo, le Groupe du CEP a ressenti le besoin d'adaptation de leur discipline au contexte local. Ainsi que le témoigne L. Monnier : « ...La méthode dépendait d'une seconde option qui visait le réaménagement de la discipline de science politique, par son adaptation à la base sociale concrète d'un milieu universitaire spécifique²³».

¹⁹ *Ibidem, op. cit. p. 61*

²⁰ *Ibidem. P.80*

²¹ *Ibidem. P.93*

²² B. VERHAEGEN, « Problématique concertée et concepts de science politique en Afrique. Application au Bas- Congo »(en collaboration avec L. Monnier), in *Cahiers Economiques et sociaux*, Vol., n°4, 1963.

²³ L. MONNIER, « La recherche en science politique au Congo » in *Cahiers Economiques et sociales*, VII, n°3, septembre 1970, pp. 451-469.

Cette option se justifie par le fait que les chercheurs du CEP ont eu à vivre des malaises profonds au sein de leur discipline scientifique et ont eu aussi à en reconnaître les limites. C'est ainsi qu'ils ont eu à se remettre à la logique de la relativité de la méthode et se convaincre que : « ... la critique méthodologique doit se poursuivre consciemment tout au long de la recherche concrète et de l'effort théorique. Ceci pour deux raisons : la première c'est qu'il n'y a pas en sciences sociales de connaissances définitivement acquises, ni de théories s'imposant de manière absolue. Il ne saurait y avoir a priori que des méthodes imparfaites. En second lieu, il existe une relation de dépendance entre la méthode et la recherche pratique qui n'est généralement pas reconnue, si on admet que la recherche est conduite en fonction d'options méthodologiques qui en influencent le cours et les résultats, on ignore la relation inverse : l'exercice d'une méthode au cours d'une recherche modifie à son tour les options méthodologiques de départ...²⁴ »

A la même époque, évoluant dans un contexte spécifique, celui d'un chercheur indépendant, intrigué par la situation des sciences humaines et sociales, M. Kalanda établit le constat suivant : « Il faut, en effet, rappeler que pour accéder à la connaissance, l'esprit humain s'est successivement fié à la révélation divine, à la raison spéculative et à l'observation et l'expérimentation scientifiques d'aujourd'hui.

A notre époque, les esprits d'avant- garde parlent déjà de renoncer aux conflits des méthodes, source d'oppositions entre la religion, la philosophie et la science, pour prôner le caractère non nécessairement contradictoire des trois démarches et, *par là, conclure, à l'unité du savoir. Or la compartimentation d'aujourd'hui entre les diverses disciplines du avoir (chose rendue peut-être nécessaire par le développement anarchique de la connaissance) est devenue pour ainsi dire un dogme dans les universités. L'universitaire d'aujourd'hui, l'africain plus particulièrement, n'a pas facilement l'occasion d'intégrer ses connaissances.* »²⁵

La problématique épistémologique « majeure » de la première décennie a amené les scientifiques à constater qu'il y avait nécessité de rediscuter les fondements et les options théorico- méthodologiques en sciences humaines et sociales en tenant compte du contexte socio-historique de travail.

²⁴ B. Verhaegen, « Méthode et Problème de l'histoire immédiate » in *Cahiers Economiques et Sociaux* Vol. VIII, n°3, septembre 1970, pp. 417-486.

²⁵ Kalanda, M., *La remise en question. Base de la décolonisation mentale, Bruxelles, Remarques africaines*, 1965, pp.161-162.

2. L'authentification, la nationalisation et/ou l'africanisation

Il s'agit de la problématique épistémologique avec laquelle les sciences humaines et sociales ont eu à cheminer sur une période allant de 1964 à 1974. Elle découle des préoccupations dominantes de la période précédente ; l'on avait constaté qu'il y avait nécessité d'adapter les sciences humaines et sociales au contexte socio- historique dans lequel elles évoluaient et pour lequel elles opéraient. La problématique de l'adaptation, expressément exprimée par la nécessité de la décolonisation et de l'indépendance des sciences humaines et sociales, prend ici la coloration en termes d'authentification, de nationalisation et/ou d'africanisation.

Sur le plan épistémologique, la problématique de la « science africaine » s'est progressivement élaborée à travers de très nombreuses questions que la problématique précédente avait suscitées : L'adaptation des sciences humaines et sociales qu'est-ce ? – Est-ce l'africanisation ? Est-ce la production de la « science africaine » ? Les tentatives des réponses à ces questions ont eu à farouchement opposer les partisans de la « science universelle », aux protagonistes de la « science nationale ». Sans pour autant vouloir en rappeler toutes les péripéties, recourons aux propos des partisans de la « science africaine » pour une meilleure compréhension des enjeux : « Une science incolore : la science peut- être n'existe- t- elle qu'au niveau des principes. Quels sont ces principes ? Quels sont ces principes qui échapperaient à la contingence situationnelle, au contexte existentiel, aux circonstances occasionnelles ? Peut- être consiste-t- elle dans le chiffre, dans la formule. L'ennui, c'est que le chiffre est arabe, il est romain ... la formule est russe, elle est chinoise, elle est japonaise ... c'est banal : la vie la plus sérieuse est faite de l'expérience sur vous-même. Un savant qui manie chiffres et formules ne s'occupe guère de leur origine.

Exact ! Mais la radicalisation exige qu'on aille jusqu'au fond des choses²⁶ ». Le débat qui en a découlé, a marqué toute la décennie (1964- 1974) et mobilisé beaucoup d'énergies. La « science universelle » était aussi bien défendue que la « science africaine ».

La position des défenseurs de la science universelle se résume en ces propos et arguments : « seule, existe en effet, la science, avec ses exigences d'objectivité et de généralités, avec son caractère méthodique. Toutes les définitions de la science insistent sur son caractère universel. Les scientifiques par exemple, L. Pasteur dira que la « science n'a pas de Partie ». Goblot affirmera, pour sa part, que « la pensée ne revêt le caractère de la science

²⁶ Tshibangu- wa- M., « Vers une science zaïroise authentique », in *JIVE*, n° 2, Décembre 1973, pp. 71-74

que lorsqu'elle a une valeur universelle. Dès lors, il y aurait comme une contradiction dans les termes à parler d'une science africaine²⁷ »

Au terme de cette période, les scientifiques partisans de la « science africaine » auront à déterminer les conditions et modalités de la production de celle-ci en ces mots : « reprenons notre interrogation initiale : que faire et comment entreprendre aujourd'hui, en Afrique, une pratique correcte des sciences humaines et sociales ? la réponse paraît banale après les détours faits : en demeurant authentiquement soi-même, situé dans le temps et dans l'espace réels, en étant aussi extrêmement attentif aux divers apports et à notre condition socio-historique déterminée d'intellectuels noirs et africains, vivant aux XX^e siècle dans un pays sous-développé. Mandatés par personne pour la pratique de notre savoir, il nous faut être non seulement les techniciens d'un savoir théorique mais également d'un savoir pratique, d'une praxis »²⁸

3. La « contre- la dépendance et le pour- le- développement »

Cette problématique est celle avec laquelle les sciences humaines et sociales ont pu être animées au cours de la période allant de 1974 à 1984. Elle a été suscitée par un constat, celui selon lequel en dépit des efforts déployés depuis 1945, les Etats africains en général et la République Démocratique du Congo en particulier, restaient dépendants et par conséquent sous-développés. Cette situation étant aussi celle des sciences humaines et sociales, elles ont maintenu,- malgré les tentatives de ruptures-, leur dépendance à l'Occident et entretenir le sous-développement.

C'est ainsi qu'en rapport avec la question de la promotion des sciences humaines et sociales, il fallait les dresser contre la dépendance afin qu'elles puissent contribuer au développement. Nous retrouvons cette préoccupation expressément exprimée à travers l'organisation à Kinshasa en 1979 d'un colloque du CIAF axé sur le thème : « la dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier »²⁹.

De manière globale, ainsi que le souligne le Secrétaire Général de cette session, les communications présentées à ce propos, « ...s'inscrivent en un objectif que le Bureau du Congrès avait défini au lendemain de la Session de 1973 à Addis- Abeba : le troisième Congrès avait été consacré au thème du développement. Il est apparu au cours des travaux

²⁷ Botolo et al., « La question d'une science africaine », in *Zaire- Afrique*, n° 95 mai 1975, pp. 261- 271

²⁸ V. Y. Mudimbe, *l'autre face du royaume*, Lausanne L'âge d'homme, 1973, p. 135.

²⁹ V.Y. Mudimbe, « La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier/ Africa's dependence and the remedies », *Actes du Congrès international études africains de Kinshasa*, Paris, ACCT, Berger- Levrault, 1980

que la question de la dépendance de l'Afrique à l'égard des puissances étrangères et les moyens d'y remédier constituait un préalable. Malgré les efforts faits à différents niveaux, il reste que la réflexion sur l'ensemble des moyens politiques, économiques, culturels et scientifiques adaptés à cette fin n'avait pas encore été l'objet d'un débat scientifique international. »³⁰

4. Pour la démocratisation

L'histoire atteste que c'est de manière lente et limitée que la problématique de la « démocratisation de la société et des sciences » a été formulée. Elle a dominé la période allant de 1984- 1994. Elle a été suscitée par des antécédents historiques importants à l'instar de Régimes politiques dictatoriaux engendrés par la Guerre- Froide. Dans ce contexte, un déficit de démocratie avait été constaté plus particulièrement au niveau de la société globale et à celui de l'exercice des sciences humaines et sociales. Cette question fut discutée, de manière claire et directe, à la XIV^e Semaine Philosophique de Kinshasa qui avait eu lieu du 24 au 30 avril 1994 et qui avait pour thème central : « Philosophie Africaine : Rationalité et Rationalités ».

Si la question de la décolonisation des sciences humaines et sociales y était aussi discutée ; elle a été,- de manière explicite et sectorielle,- étalée par un spécialiste de la Politique internationale à travers une mise en accusation de la « Politicologie africaine », rendue responsable de la crise de démocratie. Elle y était dénoncée en ces termes : « le contexte mondial qui a favorisé les indépendances africaines avait, par son caractère éclaté, fortement influencé la pratique scientifique de la science politique africaine. L'invasion du champ politique mondial et africain par la compétition idéologique Est- Ouest obligea la politicologie africaine à se déterminer par rapport à ce qui détermine la structuration du système international et qui conditionne l'évolution politique des jeunes nations.

Et comme l'Etat national africain était à construire, la politicologie africaine se laisse influencer par la philosophie qui avait eu le mérite d'avoir pensé le programme d'action de la nouvelle Afrique sur le continent et dans le concert des nations : le panafricanisme, la négritude ou la personnalité africaine ou, encore le consciencisme ou l'authenticité eurent à éclairer et à animer la pensée politique africaine.

C'est ainsi que la politicologie africaine élaborait son programme d'Actions directes et indirectes, *un Projet de société* à réaliser qui a sombré dans la reprise des modèles traditionnels

³⁰ *Ibidem, Avant- propos.*

de gestion politique des sociétés humaines. Ces modèles furent ceux de gestion monarchique, gérontocratique, etc. du pouvoir. »³¹

5. Face à la mondialisation

La problématique de la mondialisation est celle avec laquelle nous exerçons les sciences humaines et sociales actuellement. Elle a commencé à s'imposer de manière visible à partir de 1994. Elle continue jusqu'à ce jour à nous préoccuper. Caractérisée généralement par une tendance accrue à l'internationalisation de la vie des communautés nationales, la mondialisation s'élève comme défi à toutes les politiques nationales. Ainsi que le soulignent si bien P. Petit et L. Soete : « Les dix dernières années, qui auront été marquées par une transformation structurelle historique à l'échelle mondiale, ont vu l'effondrement des anciens pays communistes et leur ouverture rapide aux incitations économiques introduites par le marché, la libéralisation des marchés financiers et enfin et surtout, une réduction spectaculaire des coûts du traitement de l'information et de la communication qui a fait entrer un nombre croissant de secteurs dans le jeu international des échanges et des restructurations. Ce processus mondial rapide touche certains secteurs ou régions plus que d'autres. Il pose aussi aux gouvernements certains problèmes qui ont tout d'un défi ».³² Ce défi a pris plusieurs formes et singularités de manière remarquable en touchant plusieurs secteurs et en gênant de très nombreuses politiques nationales. On en est arrivé au constat ci-après :

« Si l'impact de l'ouverture aux structurations internationales à l'échelle mondiale commence sans doute à peine de se faire jour, pour ne se déployer probablement qu'au siècle prochain, la mondialisation a cependant déjà mis en pleine lumière à quel point la liberté d'action des décideurs nationaux s'est amenuisée dans toutes sortes de domaines. Cela vaut non seulement pour la politique macro-économique traditionnelle mais encore et de plus en plus pour les politiques sociales, budgétaire de sécurité sociale et autre qui ont toujours été une exclusivité nationale ».³³

Il ne s'agit pas seulement des politiques nationales en matière économique, politique, etc., il s'agit bien aussi des politiques scientifiques, technologiques, etc., car elles ont toutes subi les affres de la mondialisation empiétant sur les susceptibilités épistémologiques et les

³¹ Biyoya M. « *politologie africaine et crise de démocratisation* » in *Actes de la XIV^e Semaine Philosophique de Kinshasa (du 24 au 30 avril, 1994)*, F.C.K., 1996, pp. 423- 429.

³² P. Petit et L. Soete, « *la mondialisation en quête d'un avenir : un défi aux politiques nationales* » in *RISS*, N° 160, juin, 1999 pp. 189- 206.

³³ *Ibidem*.

options scientifiques. La question de la pratique de la science en rapport avec le contexte local est ainsi éliée. La mondialisation se réclame de la thèse de l'Universalité de la science et de celle de son exercice à la fois désintéressé et désengagé ; thèses longuement discutées dans nos milieux et pour lesquelles les convictions sont établies. Afin de nuancer cette situation, les partisans de la mondialisation reconnaissent que : « il y a deux grands domaines où ces inconvénients sont insupportables et devraient forcer tous les pays à coopérer- domaines où les Etats- nations- vu l'autonomie et les capacités limitées des organisations non gouvernementales (ONG), sont les seuls acteurs capables d'impulser et de forger les institutions nécessaires à la coopération. Ce sont la science et la technologie d'une part, et l'environnement de l'autre. On voit aisément en quoi ils sont complémentaires. Dès lors qu'on tient compte de complexité de la science et de la technologie dans toutes ses dimensions, il est évident que les avantages de l'interaction internationale, la construction des réseaux et la coordination des activités de recherche fondamentale et à long termes parrainées par les gouvernements (...) constituent une chance à exploiter ».³⁴

En définitive, il nous faudra reconnaître que l'auto investissement des sciences sociales et humaines dans le Projet Africain de société permet à celles-ci de se faire sortir du ghetto de la *micro- société (micro- recherche)* qui bloque leur épistémologie, et de marcher vers la *mésosociété (mésosociété)* et sur tout d'aller vers la conquête de la *macro- société (macro-recherche)*, comme base épistémologique de la délivrance assurée par ce même projet.

III. Conversion de nos pratiques des sciences sociales et humaines à la prospective.

Notre exercice des sciences sociales et humaines aura, dans ce contexte, une seule et unique approche théorico-méthodologique, celle de la prospective. Car, il s'agit d'une pratique méthodologique qui s'impose au monde du Projet Africain de Société et que n'exercent que quelques rares scientifiques au niveau du continent, la majorité étant en encore dans l'ignorance de celle-ci. Pour cela, les sciences sociales et humaines devraient s'appuyer sur les *problématiques de la philosophie, de la sociologie et de l'économie des « utopies » sociales* (cités idéales) en reconnaissant qu'elles sont de l'ordre du souhaitable et du possible parce qu'ayant pour seule préoccupation un « projet de société » à produire et non à reproduire. La prospective, science ayant pour objet *l'avenir*, comprend celui-ci dans le sens d'une société nouvelle à produire et à faire asseoir historiquement. L'histoire de la philosophie nous offre, depuis l'Antiquité, des tentatives d'élaboration et de réalisation des

³⁴ P. Petit et L. Soete, *op. cit.*

« Utopies ». La sociologie du Projet Africain de société s'en inspire tout en insistant sur les efforts de réalisation de celui-ci. Elle reconnaît par-dessus toute chose, que le Projet Africain de Société tout en relevant de l'ordre des utopies sociales reste néanmoins de l'ordre du réalisable.

Partant de l'entendement premier du terme « utopie » c'est-à-dire « qui n'est en aucun lieu » et/ou « la terre de nulle-part », la sociologie du Projet Africain de Société prend en son compte les antécédents historico- philosophiques tels qu'ils existent avec Thomas More dans son ouvrage : « *De optima réipubliciae statu, de que nova insula Utopia* » (1516) et reconnaît qu'il s'agit d'un pays imaginaire et dans lequel l'auteur place un peuple parfaitement sage, puissant et heureux, grâce aux institutions idéales dont il jouit.³⁵ En disant qu'il s'agit d'un « pays imaginaire », d'emblée l'on est tenté de croire qu'il s'agit- là de l'irréalisable. Mais, non ! il faudra ici avoir présent à l'esprit le fait que la société est à la fois une réalité et une fiction. Elle reste « fiction » d'elle-même dans ce sens qu'elle lute contre les autres sociétés et contre elle-même. Parce que n'ayant pas encore atteint le stade de la perfection, elle continue ainsi à se rechercher et à combattre en faveur de celle-ci en termes de : « Production de soi » au stade avancé. Autrement dit, c'est ce que l'on appelle « Production de la société par elle-même », c'est- à- dire telle qu'elle se voudrait être. En littérature sociologique, l'on ne cesse jamais de rappeler que, de manière générale, l' « Utopie » signifie la description d'une *Cité idéale*. A la fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle, ont été écrites de nombreuses utopies dont les plus connues sont *la cité du soleil* (1602) de T. Campanella qui préconise un système communiste, *le Phalanstère* (1820), genre des villages socialistes, de C. Fourier *l'Icarie* (1840), de Cabet.

L'histoire économique de la fin du XX^{ème} siècle, quant à elle, tout en reconnaissant l'existence d'une abondante littérature sur les « Utopies », nous en fournit la logique économique et souligne : « L'utopie est une idée fixe dans toutes les civilisations a-religieuses. Echapper au quotidien et aux contradictions sociales par *la construction d'une société idéale*, c'est rechercher le Paradis terrestre et refuser l'éternité comme signification de l'histoire. Il n'est donc pas étonnant si toutes ces utopies se ressemblent. L'abondance des choses y est associée en général à la rareté des hommes dans des cités harmonieuses, hiérarchisées, et isolées du reste du Monde pour conserver leur pureté. L'autarcie d'un petit nombre semble être l'exigence essentielle des plus célèbres d'entre ces paradis glacés »³⁶ Prospectivement, les Utopies sociales ne sont jamais des « Paradis glacés », elles sont les

³⁵ A. Lalande, *vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris de, P.U.F. 1996 (18^e édition), pp. 1178- 1179.

³⁶ J. Attali & M. Guillaume, *l'anti- économique*, Paris, P.U.F., 1975, p. 238.

points vers lesquels il faut tendre « idéalement ». Cela fait leur dynamique et leur permanence en tant que « projets » à réaliser. Cette remarque invite bien la science économique à se refaire comme science de la société en revoyant ses paramètres de référence et ses hypothèses de travail. Elle devra alors se re-convertir en se reconnaissant fort bien comme étant une « science économique de l'utopie » ; cela est d'autant plus vrai que qu'il faudrait- en tout état de cause- reconnaître que « ... la science économique aujourd'hui piétine *faute de s'être défini un projet et un territoire*. Nous avons tenté de définir- écrit- on, les grands axes dans lesquels elle pourrait se développer. Pour qu'elle devienne réellement une science, il faudrait qu'elle débouche sur une présentation globale de la reproduction, de l'évolution et des changements sociaux. Il faut aussi qu'elle intègre les notions si fondamentales d'organisation et d'information hiérarchisée. *Une conceptualisation globale, en partie quantifiée, des interdépendances* entre des invariants (à découvrir) champs social est à notre sens le vrai projet de la science humaine. Elle reste à réaliser. Se fixer cela comme objectif, *c'est, par construction, rejeter une part importante de l'actuel économique. L'utopie de la science économique est donc, intrinsèquement, une subversion de la connaissance* »³⁷

La philosophie négro-africaine contemporaine dans ses préoccupations prospectivistes a nourri aussi la sociologie du Projet Africain de Société. surtout par le fait d'avoir re- considéré, la problématique générale de l'utopie sociale en la relativisant contextuellement en partant des efforts socio- historiques fournis par l'Afrique tout au long du XX^{ème} siècle. C'est ainsi qu'elle reste convaincue que « la véritable utopie de cette traversée africaine, sera, au milieu de ces discours affirmatifs (...) cherchant à com- prendre l'Afrique dans les officines sordides des identités frileuses, *de détecter ou susciter dans la réalité africaine, un élan jamais compris et compromis dans une discursivité totalisante et rassurante. L'Utopie doit être essentiellement insatisfaction et faim* (E. Bloch). Faim d'un mieux- être qui ne soit pas une fuite en avant ou une surcompensation qui, dans son impatience, oublie les déterminations historiques de chaque vécu.

L'utopie dont il s'agit ici n'est pas refuge dans l'atemporalité ou une simple réalisation d'une réalité inversée, mais une démarche et une méthode qui instaurent le questionnement, le refus transitoire et le transitaire comme opérations prophylactiques d'une histoire riche de promesses mais actuellement empuantie »³⁸

La sociologie du Projet Africain de Société, tout en s'appuyant sur les paramètres fondamentaux de la philosophie négro- africaine contemporaine, assure à celle-ci un

³⁷ *Ibidem*, p. 240.

³⁸ J. G., *Bidima, La philosophie négro- africaine*, Paris, P.U.F., Coll. Q.S.J., 1995, p. 105.

dédouanement en ce qui concerne le questionnement relatif au cadre socio- historique de référence et à ses fondements. Elle donne ainsi réponse aux interrogations du genre : « on part toujours des fondements pour parler d'une histoire, mais aujourd'hui nous vivons l'émiettement du sens et la défondation des fondements, dès lors comment articuler une utopie sur cette 'absence » de fondement ? Tout fondement renforce le déterminé, mais *la nouvelle utopie concrète*, montrant les limites du conventionnel dicible, négocie avec l'incertitude de la frontière indicible qui cerne cette traversée »³⁹

La sociologie du Projet Africain de société s'appuie aussi sur le débat relatif à la prise en charge de l'exercice de la prospective par *la philosophie negro- africaine contemporaine* dans ces responsabilités historico- épistémologiques majeures. Les utopies sociales, - même considérées et prises dans la logique de l'irréalisable- font courir le monde et contribuent énormément à l'écriture de l'histoire. En définitive, croit- on, non sans raison que « *Le problème du futur occupe une Afrique inquiète par un présent défavorable. C'est dans l'insatisfaction de l'Afrique présente que s'imbriquent hantises, révoltes, attentes, déceptions, espérance, faux départs, rendez- vous manqués, réussites et circularités. La catégorie temporelle du futur est valorisée chez les penseurs de la jeune génération des philosophes africains, mais elle se trouve aussi dans les élaborations de leurs aînés. Or, bien que représentant la discontinuité par rapport au présent, le futur draine ce présent africain, trop étroit dans ses limites et assez abject dans sa relation au désir du Sujet. Le futur fait éclater les limitations du présent et pourrait même faire surgir le non- encore- être de ce présent. Inscrire dans le présent cet être de négation (Nondum), c'est envoisager, sans trop risquer de le représenter, le lieu de nulle part, le non- lieu, l'u- topos. Postuler une réalité non- encore présente implique l'examen du présent.*

Celui-ci nous montre un Africain sans projet. Acculé à la nécessité de survivre, l'Africain a perdu l'autoprotection de soi dans l'histoire. Suivent alors le ressentiment, le dolorisme, l'opportunisme et la démission. Le projet, quand il existe, se confond avec le court terme économique réajusté par de petits catéchismes de la gestion. »⁴⁰ J. G. Bidima paraît ici n'avoir pas perçu le Projet Africain de Société en cours de réalisation en Afrique.

A ce propos, il vient d'être reconnu qu'en Afrique, l'éveil épistémologique s'exprime à travers au moins trois catégories d'épistémologues, nous avons :

- L'« Epistémologue- enseignant » pour qui, l'épistémologie devrait garder à tout prix sa physionomie classique, c'est-à-dire demeurée celle de G. Bachelard, M. Foucault, K. Popper, Th. Kuhm, etc.

³⁹J.G. Bidima, *op. cit.*, pp. 106- 107.

⁴⁰ *Ibidem.*, p. 102- 103.

- L'« Epistémologue- instructeur du dossier Epistémologie des sciences ... » en Afrique : il est celui qui apprécie la situation des sciences ... en Afrique à l'aune de l'épistémologie générale telle qu'initée par les prétendus classiques,
- « Epistémologue- juge », il est celui qui tient à trancher octroyer à l'Afrique une pratique épistémologique digne d'elle et responsable ; parmi ses et préoccupations épistémologiques, figurent celles relative à la prise en charge du Projet Africain de Société et de son influence sur l'exercice des sciences sociales et humaines.

De manière générale, la promotion de l'épistémologie en Afrique est aujourd'hui un problème d'attitudes des scientifiques africains envers l'épistémologie. Elle reste considérée comme étant l'affaire de seuls Philosophes. Il est aussi celui d'affrontement entre les philosophes et les scientifiques. Nous sommes en face d'un conflit qui ne trouverait sa justification que dans les rapports socio- épistémologiques entre en face l'homme et la connaissance en général et celle dite scientifique en particulier. A ce propos, il a été souligné ce qui suit :

« Bachelard peut ainsi justifier le statut de la recherche épistémologique. Pourquoi le philosophe prétend- il parler de la science, et à quel titre ? Il n'est point un savant, et même s'il est cultivé, instruit, même s'il est formé à la discipline d'une science, il n'est ni un savant ni un scientifique.

S'il y a un point où la science contemporaine a rendu à l'esprit humain un service essentiel, c'est de l'avoir contraint à renoncer de fait à la prétention au savoir universel. Le philosophe reprend, d'une autre manière, le projet qui avait été le sien jadis : comprendre le rapport de l'homme à son savoir. Ce rapport est la récurrence réflexive de l'histoire du vrai.

(...)

... le vrai est produit à travers les moments successifs de la subjectivité, mais l'erreur, qui est moment de cette subjectivité, n'est toutefois pas moment du vrai.

Cette récurrence du vrai établi sur non son passé n'est pas une relation réversible, car la dialectique ne permet pas de déterminer, ce que sera demain. A moins de postuler que l'engendrement même du vrai est aussi un procès dialectique »⁴¹

⁴¹ P. Trotignon, *les philosophes français d'aujourd'hui*, Paris, P.U.F., Coll. Q.S.J., 1970, pp. 108- 109.

IV. De l'Ecole Africaine de Prospective : une trempe de promotion du Projet Africain de Société.

A ce stade, il nous faudra compter avec l'Ecole Africaine de Prospective (E.A.P.), telle qu'elle se recherche encore et évolue à l'ombre des Grandes Ecoles (L'Américaine, L'Européenne, l'Asiatique, etc.). Toutefois, il faudra reconnaître qu'elle a déjà réussi à jeter ses prémisses, préalables à l'édification de ses fondements. Nous retrouvons à travers son histoire, encore au stade embryonnaire, son évolution et son profil en filigrane.

L'Ecole Africaine de Prospective est basé sur la conception plus vaste de la pratique de la prospective ; c'est ainsi qu'elle tolère l'existence d'une pluralité des méthodes dans son exercice (Méthodes formelles et informelles). Elle subit, ainsi que nous l'avons déjà souligné, l'influence des Grands Ecoles du monde et en fait échos. Elle embarque à la fois les Africains et les non Africains qui restent tous préoccupés par l'avenir de l'Afrique.

Elle est prise en charge par les institutions internationales (Onu et ses agences) ; continentales (Union Africaine, Regroupements régionaux et sous- régionaux, etc.) ; les Etats ; les institutions africaines de recherche (à l'instar du CODESRIA) ; les universités d'Afrique et du monde ; les individualités du monde politique, économique et religieux. A ce titre, la prospective de l'Afrique est une pratique socio- historique et épistémologique qui rassemble tout le monde en dépit de divergence des intérêts. Elle rapproche gouvernants et gouvernés, intellectuels, universitaires et masses ; croyants et non croyants, musulmans, chrétiens et autres, etc. car, l'avenir de l'Afrique reste la seule préoccupation de tous et d'un chacun. C'est dans ces conditions que se réalise progressivement l'Ecole Africaine de Prospective.

Au stade actuel de nos recherches, il est attesté que les travaux prospectifs relatifs à l'Afrique ont débuté au XVIII^{ème} siècle et avant l'année 1885. Ils ont eu des motivations et objectifs variant avec les temps et au gré de l'histoire de l'humanité et du monde. C'est ainsi qu'elles ont eu comme expressions historiques :

- La découverte de l'Afrique par des missions d'exploration et des voyages de curiosité ;
- L'établissement des comptoirs et la traite négrière ;
- L'esclavage et la lutte contre l'esclavage ;
- La colonisation et la décolonisation ;
- L'Etat colonial et l'Etat libre ;
- L'émancipation et l'indépendance ;
- Le sous- développement et le développement ;

- La dictature et la démocratie ;
- L'unité africaine, l'union africaine et Etats- Unis d'Afrique ;
- L'intégration régionale et la communauté africaine ; etc.

Les travaux prospectifs sur l'Afrique ont évolué de manière rapide et remarquable par les biais des rapports sociaux établis entre les communautés humaines du Nord et celles du Sud. Ils sont confinés dans huit (8) séquences historiques de plus ou moins vingt ans de l'histoire continentale de la manière ci- après :

1) *Avant 1885* : Migrations, conquêtes des espaces, conflits internes divers en Afrique; c'est la période de prospection sociale, géographique, géologique, de signature des Traités avec les autorités politiques coutumières ;

- Implantation des drapeaux des conquérants, comptoirs, traite négrière et début des conflits entre conquérants.

Un commentaire- fait à ce propos- bien qu'il soit à nuancer, reste à peu près, le suivant : «Des limites du vaste monde, nous avons pris conscience ... Nos premières peurs envolées, nous en avons même fait le tour sur d'improbables caravelles... Sous mille tempêtes et autant de cieux marmoréens, sous les tropiques et leurs étoiles changeantes, des navires partirent cartographier la terre pour des géographes qui ne portaient pas encore ce nom. Sur leurs portulans, des marins baptisèrent des îles qui devinrent des continents. Ces mêmes hommes franchirent des détroits ouvrant sur des océans insondables... Et furent sondés. Des caps, des isthmes, des passages, toujours plus de pourtours sur la carte. Bercés par les brises, nous autres Européens avons contourné le monde. Etions- nous les premiers ? Peu importe, il suffisait de le revendiquer et de le proclamer. »⁴²

Pour cette période, il faudra se référer aux travaux d'historiens, anthropologues, économistes, etc. à l'instar de : C. A. Diop, J. Vansina, L. de Heusch, G. Balandier, etc. D'ailleurs, C.A Diop à consacrer une étude importante à cette période. Il s'agit de *l'Afrique Noir Précoloniale* (1960) que l'on nous présente comme étant « ... un essai de sociologie historique où le savant s'interroge sur l'évolution des sociétés et pose les jalons d'une analyse des mouvements révolutionnaires à partir d'une prise en compte des particularités des structures sociales et politiques africaines »⁴³

⁴² P. Lasnon, *Notes de lecture in Notre Librairie/Revue des littératures du Sud*, N° 153 janvier- mars 2004 p.14

⁴³ JM, Ela, *cheikh Anta Diop ou l'honneur de penser*, Paris, L'Harmattan, 1989, p.113.

2) 1885- 1900 : la période reste marquée par beaucoup d'événements et des situations socio- historiques de taille à l'instar de :

- Après dispute des espaces, c'est la « paix de braves » conclue par la Conférence de Berlin (1885) ;
- Implantation « officielle » des Etats coloniaux ;
- Mouvements sociaux de résistance à la colonisation ;
- Lutte contre l'esclavage des Noirs en Angleterre et en Amériques ;
- Projet de libération des noirs esclaves en Amériques et colonisés en Afrique ;
- Projet « Afrique aux Africains » ;
- Rendent compte de cette périodes des travaux d'historiens à l'instar de : J. Ki- Zerbo ; C.A. Diop, C. Coquery- Vidrovitch, Elikia M., Ib. Baba Kake, etc.

3) 1900- 1920 : les préoccupations sont restées les suivantes :

- Recherche de renforcement des régimes coloniaux et exploitation systématique des potentialités économiques de l'Afrique pour les colonisations ; ;
- Lutte contre la colonisation par les populations autochtones ;
- Lutte contre l'esclavage et la colonisation par les Noirs en Amériques, en l'Afrique et revendication des droits civiques ;
- Volonté exprimée pour une Afrique unie, etc.
- Les travaux et études de référence pour cette période sont : les publications d'Historiens, Anthropologues, Sociologues, Economistes, Politologues, Administrateurs coloniaux, etc.

4) 1920- 1940 : Les préoccupations de cette période gravitent autour de :

- Recherche de renforcement et perpétuité des régimes coloniaux, exploitation coordonnée des potentialités économiques de l'Afrique par les colonisateurs;
- Lutte et résistance contre la colonisation des populations africaines ;
- Lutte contre l'esclavage, la colonisation et revendications les droits civiques des Noirs en Amériques avec un regard sur l'Afrique, mère- patrie ;
- Projet pour une « Afrique Unie » ;

Les travaux et études de référence sont des publications d'Historiens, d'Anthropologues, de Sociologues, d'Economistes, Politologues, Anciens responsables politiques coloniaux, etc.

Nous citons en exemple de P. Salkin avec *le problème d'évolution noire. L'Afrique centrale dans cent ans* (1926).

Ses prédictions, nous été présentées en ces termes : « En 1926, P. Salkin, magistrat colonial belge de valeur, envisageait avec pessimisme ce que le *vingt et unième siècle* pouvait réserver à l'Afrique. Seule, l'Algérie restait une colonie. Le Congo, lui, était sous tutelle, une tutelle assez précaire, et ses gouvernants européens subissaient l'assaut d'une vague de désaffection et de révolte. Le gouverneur général faisait au roi des Belges, devenu professeur d'université, cette triste constatation :

Les Nègres deviennent, dans tous les protectorats européens, ingouvernables. Les universitaires, les agitateurs ouvriers, les Noirs américains les excitent à la désobéissance et au mépris... *Les plus ardents à nous combattre sont les universitaires, qui nous doivent tout. Pour eux, l'instruction supérieure, c'est l'Afrique aux Africains.* »⁴⁴

5) 1940- 1960 : L'on s'est préoccupé de :

- La revendication de l'indépendance en Afrique et de droits civiques en Amérique ;
- La continuité de la politique de l'Afrique, continent pourvoyeur des matières premières pour l'Europe ;
- La lutte pour la perpétuité des régimes coloniaux en Afrique par des politiques de rapprochement et d'intégration dans les structures du Pouvoir de l'Etat colonial et/ou autres formules ;
- La lutte pour les droits civiques en Amériques pour les Noirs ;
- Le combat pour une Afrique unie et fédérée.

Les études et travaux, marquant cette période, ont épousé cet esprit. Les personnalités politiques et scientifiques ont œuvré dans ce sens : G. Balandier, J. Berque, K. Nkrumah, Sekou Touré, J. Nyerere, K. Kuanda, J. Kenyetta, L. S. Senghor, C.A. Diop, etc.

6) 1960- 1980 : L'attention sera focalisée sur :

- Les indépendances africaines, la recherche des pouvoirs démocratiques ;
- Les implantations des régimes politiques dictatoriaux et militaires en Afrique ;
- Le sous- développement et la lutte contre sous- développement ;
- Le Projet pour une « Afrique développée » ; Projet de l'unité Africaine (OUA, 1963).

⁴⁴ Y. Crawford, *Introduction à la politique congolaise*, Bruxelles, CRISP, 1965, p.5.

Il s'agit ici d'une période très active en matière d'études prospectives sur la quelle le jugement ci- après à été émis : « A notre époque, les hommes cherchent de toutes parts à savoir où ils en sont, où ils vont, et ce qu'ils peuvent faire pour le présent dans l'ordre de l'histoire et pour l'avenir, dans l'ordre des responsabilités.»⁴⁵

Pour s'en convaincre, l'on pourra, non sans satisfaction, se référer aux études, travaux et rapports de : T. Mboya, N. Mandela, J. Ziegler, H. Boubou , A. Hampaté Ba, M. Dia, A. Toévodjiré, A. Meister, R. Dumont, G. Lebrun, Keris, W. Rodney, ONU/ CEA, Adedayo A., F. Fanon, A. Memmi, P. Mercier, M. Guernier, CIAF (1978), V.Y. Mudimbe, C.A. Diop, Banque Mondiale, Fond Monétaire International, Centre d'Etudes Prospectives (1966), Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria),etc.

Cette période paraît avoir été marquée par les interventions de C.A. Diop, pour qui le témoignage ci- après reste éloquent : « Ce qui nous intéresse surtout, c'est d'observer qu'au moment où la majorité des intellectuels africains n'osaient encore soulever la question de l'indépendance nationale, Ch. A. Diop pose en pleine colonisation, en même temps que le problème de la libération, celui de la création d'un Etat fédéral en Afrique noire. Cette question de l'Etat ne le quittera plus jamais. Il y revient dans *les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire*. La persistance de cette thématique dans les sociétés post- coloniales met en lumière l'écart qui se creuse entre la réalité politique africaine et ce qu'il faut considérer comme l'utopie de Ch. A. Diop. Cette situation est source de tensions dans la mesure où les régimes africains s'enferment dans les frontières tracées par l'Europe au Congrès de Berlin.

Ce qui inquiète aussi le politiste, c'est la violence des pouvoirs. L'affaiblissement de l'Afrique du fait de la prolifération d'Etats microscopiques voués à la dictature et à l'impuissance politique et économique : telle est la crainte du savant. Il ne s'agit pas ici du cauchemar d'un intellectuel angoissé mais de la réalité actuelle où l'on se rend compte du peu de poids du continent dans l'espace mondial en dépit des richesses que l'Afrique recèle et dont Ch. A. Diop s'emploie à faire l'inventaire. »⁴⁶

7) 1980- 2000 : les regards seront tournés vers :

- La lutte contre le sous- développement ;
- Le Projet pour un développement intégré de l'Afrique ;
- La lutte contre les dictatures et la recherche de la démocratie en Afrique ;

⁴⁵ C.W. Mills, *L'imagination sociologique*, Paris, Maspero, 1968, pp. 175- 176.

⁴⁶ JM Ela, *op. cit.* p. 113.

A ce propos, les travaux, études et rapports de la part des institutions contemporaines et des personnalités tant politiques et scientifiques restent édifiants : O.U.A. (Initiative de Moronvia/ 1979 ; Plan d'action de Lagos/ 1980), PNUD, Banque Mondiale, FMI, Codesria, Hyden et Bratton, Obasanjo, Th. Sankara, A. Wade, Hammouda H.B., Elikia M., Zolbergh A, J.F. Bayart, C. Coquery- Vidrodovitch , J. Copans, J. Ela, J. G. Bidima, Elungu P.E., R. Heilbroner, M. Norro, S. Huntington, etc.

8) 2000- 2020 : actuellement, les yeux sont braqués sur :

- L'implication des pouvoirs démocratiques en Afrique ;
- La recherche d'un développement intégré de l'Afrique ;
- Le débat sur le Projet Africain de Société et l'Afrique du XXI^{ème} Siècle ;

Des ouvrages scientifiques, des travaux et divers rapports des institutions et personnalités politiques, scientifiques nous en rendent compte : U.A. (NEPAD/ 2001) ; Plan Marshall pour l'Afrique ; PNUD (Rapports annuels sur le développement humain); Banque Mondiale, Fond Monétaire international, Codesria, Rapports des Etats africains sur le cinquantenaire de leurs indépendances (1960- 2010), etc.

Après tout, il y a lieu de souligner que l'Ecole Africaine de Prospective est bien présente au front. Une balbutiante littérature historique, philosophique, sociale, économique et politique le témoigne bien qu'elle puisse accuser quelques faiblesses historico-épistémologiques aux yeux d'une certaine option, elle reste tout de même vivace.⁴⁷

V. *Conclusions et perspectives*

« L'histoire nous surprend là où nous sommes nés. (...) Je suis né dans le cerveau du monstre, au cœur « privilégié » du système. C'est de là que j'entends mener la lutte », J. Ziegler, *Une suisse au-dessus de tout soupçon*, 1976, p. 11 et 12.

« La pratique des sciences est liée à des projets et ne vise pas une vérité neutre et éthérée. C'est pourquoi, les paradigmes et disciplines scientifiques ne naissent pas de « rien » : ils s'insèrent dans l'histoire et les conflits des hommes », G. Fourez, *La science partisane*, 1974, p. 83.

« ..., Comment penser et vivre notre singularité d'Africain en un projet pouvant s'inscrire dans l'Universalité de la condition humaine et dans les exigences, aujourd'hui, de la mondialisation ? » V.Y. Mudimbe, *Entretien*, 2001.

⁴⁷ J.G. Bidima, op. cit., pp. 102-107

Relever les défis du XXI^{ème} Siècle pour l’Afrique signifie – pour nous- « Promouvoir le Projet Africain de Société » comme enjeu continental du centenaire. Cette échéance est retenue en fonction de l’année des indépendances des Etats Africains 1960, de manière générale. L’année 2060, nous attend pour un bilan relatif à la prise en charge et la promotion de ce Projet.

En fait, nous avons voulu profiter de la XIII^é Assemblée Générale du CODESRIA afin de livrer à la communauté intellectuelle africaine, les trouvailles de nos recherches postdoctorales sur la prospective de l’Afrique, son projet de société et son avenir. Celles-ci permettraient de rectifier les tirs, redresser la barque en détresse et récupérer- tant soit peu- les temps perdus avec le Projet Développement de l’Afrique.

Entreprises depuis plus d’une dizaine d’années et évoluant dans un contexte hostile et imperméable à ce genre des recherches, nous avons pu mettre au point notre propre Organe de publication : *ProspectivePapers/ Carnets Trimestriels de Prospective*. Nous y avons déjà présenté trois dossiers primordiaux et celui-ci est le quatrième. Les quatre moments des réflexions ont été assumés comme suit :

- « Projet Africain de Société. Enjeu du centenaire »⁴⁸ Nos efforts ont consisté en l’identification du Projet Africain de Société et ses fondements axiologiques ;
- « Des sciences coloniales aux sciences sociales. A l’horizon des connaissances congolaises contemporaines »⁴⁹. Il s’agit de l’appréciation des attitudes et comportements historico-épistémologiques des sciences sociales et humaines vis-à-vis du Projet Africain de Société. Elles ne se sont pas comportées en responsables historiques mais plutôt en larronnes et opportunistes ; elles sont restées au service de l’occident ;
- « Pour une sociologie du Projet Africain de Société. Présupposés heuristiques- Bases épistémologiques- contributions historiques »⁵⁰ L’histoire de l’avenir de l’Afrique impose la promotion de *la sociologie du Projet Africain de Société* comme discipline coordinatrice de tous les programmes d’activités susceptibles de promouvoir celui-ci. Elle devra supplanter *l’économie et le la sociologie du développement* en corrigeant les séquelles de leurs dégâts socio- historico- épistémologiques. Ainsi que l’avait bien observé – il y a d’une trentaine d’années- S. Amin : « ... L’économie conventionnelle paraît la moins mal pourvue des disciplines sociales, elle doit ce privilège à deux raisons majeures : la première est que la dominance de l’instance économique dans le mode de production capitaliste donne à l’

⁴⁸ In *ProspectivePapers*, Vol I, n° 1-2, Janvier- Juin, 2010.

⁴⁹ In *ProspectivePapers*, Vol I, n° 3-4, Juillet- Décembre, 2010

⁵⁰ In *Prospective Papers*, Vol II, n° 1-2, Janvier-Juin, 2011.

« économisme » le caractère de l'idéologie dominante ; la seconde est que la gestion du système social du capitalisme est principalement, et pour cette raison même, une gestion économique.

- C'est la critique de l'économie du développement qui nous a conduit à présenter la thèse qui va suivre, et selon laquelle un système n'est pas dépassé à partir de son centre mais à partir de sa périphérie »⁵¹
- Cet exposé, axé sur les défis du XXI^{ème} siècle pour l'Afrique, se situe dans la continuité de ces efforts de lutte contre l'économisme tout en présentant la synthèse de nos réflexions déjà livrées au public.⁵²

Comme pour répondre aux préoccupations fondamentales et majeures du CODESRIA telles qu'évoquées à l'introduction, nous disons que le XXI^{ème} siècle sera celui de l'Afrique à condition qu'elle reconnaisse son véritable *Projet de Société*, et qu'elle sache le prendre en charge et le promouvoir convenablement. Et c'est le *défi des défis* pour l'Afrique, car, le reste en dépend.

En rapport avec la Conférence de Casablanca (1961), la refondation du programme d'intégration africaine et le renouvellement de notre engagement collectif, à le réaliser ; ils trouvent dans le *Projet Africain de société* leur expression socio- historique primordiale.

Afin que les Universités africaines, les Centres de recherches et les sciences sociales et humaines- en elles- mêmes- répondent favorablement aux attentes historico-épistémologiques relatives au *Projet Africain de Société* et qu'elles assurent la conversion du chercheur en scientifique de sa société et de son temps, il faudra que celui-ci reconnaisse que quatre problèmes socio- épistémologiques majeurs minent et rongent à la fois nos pratiques des sciences sociales et humaines ; il s'agit de :

- La non reconnaissance du *Projet Africain de Société* et la mal prise en charge du *Projet de développement de l'Afrique* ;
- La cécité, les tâtonnements et l'opportunisme historico- épistémologique qui caractérisent les comportements de ces sciences en Afrique ;
- La non maîtrise de l'exercice de l'épistémologie des sciences sociales et humaines à cause de la non connaissance de ses paramètres et exigences socio-historiques de base ;
- Le non investissement dans la pratique de la prospective de l'Afrique par les spécialistes de sciences sociales et humaines. Nos tentatives de résolution de ces problèmes

⁵¹ S. Amin, *le développement inégal. Essai sur les formes sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Ed. Minuit, 1973, p.8.

⁵² *In ProspectivePapers, Vol II, n° 3-4, Juillet- Décembre, 2011*

pourraient facilement faire passer ces disciplines de statut de *sciences sociales et humaines en Afrique* à celui de: *Sciences sociales et humaines d'Afrique* pour atteindre enfin de compte, le statut suprême, celui- de *Sciences sociales et humaines africaines* qu'épistémologiquement, nous attendons tous. Car, elles scelleraient à jamais la complicité entre la société africaine et les sciences sociales et humaines à travers leur pratique historique sur le continent.

En définitive, le XXI^{ème} siècle sera celui de l'Afrique à condition que celle- ci voie son projet de société mis en exergue, pris en charge et promu par tous et chacun, à son niveau, d'activités. Le « 21^{ème} siècle, siècle d'Afrique signifierait aussi que l'Afrique est devenue « maître » de son destin en voyant son projet de société reconnu et prise en charge et promu par les leaders et autorités politiques africains, par les intellectuels et les universitaires, par ses peuples et ses diasporas.

Les sciences sociales et humaines devraient à leur tour souscrire sans condition à la reconnaissance, la prise en charge et la promotion du Projet Africain de Société. Elles auront ainsi à entraîner tous les systèmes d'Enseignement supérieur et universitaire plus les centres de Recherche dans cette logique. Les enjeux théoriques et la construction d'une science autochtone y trouveront leurs comptes. L'agenda épistémologique- tel que nous l'avons déjà évoqué- c'est- à- dire la transformation de l'ordre épistémologique dominant s'élaborerait à l'intérieur d'un cadre historico- idéologique de référence qui reste le Projet Africain de Société. Celui- ci aura à assurer l'intégration des connaissances en vue de l'ascension vers *des connaissances* du type intégral. La valorisation des acquis intellectuels des grands penseurs africains et des diasporas sera assurée par le biais l'Ecole Africaine de prospective ainsi que nous l'avons démontré.

La ré- considération (re- fondation) du programme (projet) d'intégration africaine et le renouvellement de notre engagement collectif à ce propos, trouveront dans le Projet Africain de Société et l'Ecole Africaine de Prospective, le cadre de reconsidération et l'espace de promotion intégrale et intégrée historiquement, socialement, économiquement, politiquement et épistémologiquement.

Ainsi, le « projet de société » de l'Afrique de Casablanca ou l'« Afrique révolutionnaire », opposée à l'Afrique de Brazzaville ou « Afrique à Papa », se verra reconsidérer et continuer avec justesse et compétence.

Au terme de cet exposé, il y a lieu de reconnaître que le défi des défis pour l'Afrique de ce début du XXI^é siècle reste la reconnaissance- promotion de son propre projet de société.

Les sciences sociales et humaines ont le devoir de le reconnaître et de s'investir dans sa promotion par le biais de la pratique de la prospective. Et c'est dans ce contexte et conditions qu'émergerait et se réaliserait un envol épistémologique libérateur, délivreur et producteur des sciences sociales authentiquement africaines.

VI. *Bibliographie*

A. **Ouvrages**

- Association Internationale des Sociologues de Langue Française, *Sociologie de la construction nationale dans les Nouveaux Etats*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1968.
- Attali, J. & Guillaume M., *L'antiéconomique*, Paris, P.U.F., 1975.
- Balandier G., *Civilisations et puissance*, La Tour d'Aigues, de l'Aube, 2004.
- *L'Afrique ambiguë*, Paris, Plou, 1957.
- *L'anthropologie politique*, Paris, P.U.F., 1969.
- *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, A. Colin, 1955.
- *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, P.U.F., 1971.
- Berque J., *Dépossession du monde*, Paris, Seuil, 1964.
- *Maghreb. Histoire et société*, Gembloux/Duculot ; Alger/S.N.E.D., 1974.
- Bourdieu P., *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
- *Le Métier du sociologue*, Paris, Minuit, 1980.
- *Leçons sur la leçon*, Paris, Gallimard, 1982.
- *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1982.
- *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1980,
- Brown R.H., *L'invention et les usages des sciences sociales. Technocrate ou citoyen*, Paris, Harmattan, 2003.
- Chaliand, G., *L'Enjeu africain*, Paris, Seuil, 1980.
- Cherki, A., *Frantz Fanon*, portait, Paris, Seuil, 2000.
- Davidson B., *Which way Africa? The search for a New Society*, London, Penguin African Library, 1970.
- Decouflé A.C., *La prospective*, Paris, P.U.F. coll. Q. S. J., 1972.
- *Sociologie de la prévision. L'exemple de la prospective sociale en France*, Paris, P.U.F., 1976.
- *Sociologie des révolutions*, Paris, P.U.F., Coll. Q. S. J., 1968.
- *L'Afrique Noire pré-coloniale*, Paris, Présence Africaine, 1960.

- Diop. C.A., *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1974.
- Dumont R., *L'Afrique étranglée*, Paris, Seuil, 1980.
- *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.
- Duveau, G., *Sociologie de l'utopie et autres Essais*, Paris, 1961.
- Elungu P.E., *Eveil philosophie africain*, Paris, l'Harmattan, 1984.
- *Tradition africaine et rationalité moderne*, Paris, L'Harmattans, 1988.
- Fanon F., *L'an V de la révolution algérienne*, Paris, Maspéro, 1959.
- *La révolution Africain*, Paris, Maspéro, 1964.
- *Les damnés de la terre*, Paris, F. Maspéro, 1961.
- *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.
- Galbraith K.J., *Les temps des incertitudes*, Paris, Nouveaux Horizons, 1980.
- *Pour une société meilleure. Un programme pour l'humanité*. Paris, Nouveaux Horizons, Seuil, 1996.
- Garaudy R., *Appel aux vivants*, Paris, Seuil, 1979.
- *L'alternative. Changer le monde et la vie*, Paris, r. Laffont, 1972.
- *Projet Espérance*, Paris, R. Laffont, 1976.
- Gavi Ph., Satre J.P. & Victor P., *On a raison de se révolter*, Paris, Gallimard, 1974.
- Gosselin, G., *L'Afrique désenchantée*, Paris, Anthropos, 1979.
- Hama B., *Hon si suba ben/ Aujourd'hui n'épuise pas demain*, Pais, Ed. P.J., Oswald, 1973.
- *Les problèmes brûlants de l'Afrique, Prospective*, Paris, Ed. p.J. Oswald, 1973.
- Hammond A., *Quel monde pour demain ? , Scénarios pour le XXI^e siècle*, Paris, Ed. Nouveaux Horizons, 1998.
- Huntington S.P., *Troisième vague. Les démocratisations de la fin du XX^e Siècle*, Paris, Nouveaux Horizons, 1991.
- Hurbon L., *Pour une sociologie d'Haïti au XXI^e Siècle démocratie introuvable*, Paris Karthala, 2001.
- Hyden G. et Bratton, M. (S/dir), *Gouverner l'Afrique. Vers un partage des rôles*, Paris, Nouveaux Horizons, 1991.
- Kabou A., *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Kane C.H., *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961.
- Kourouma A., *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1968.
- Lalande A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F., 1996 (18^e édition).

- Laroui A., *Le futur du monde arabe a-t-il un avenir ?*, Paris, Publisud, 2004.
- Latouche, S., *Faut-il refuser le développement. Essai sur l'anti- économique du Tiers- monde*, Paris, P.U.F., 1986.
- *La déraison de la raison économique. Du délire d'efficacité au principe de précaution*, Paris, A. Michel, 2001.
- *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Paris, Milles et ne nuits, 2004.
- Lebrun Keris, G., *Afrique quel sera ton visage ? Interrogations et perspectives*, Paris, Fleurus, 1963.
- Lefèvre Th., *La science d'aujourd'hui pour la société de demain*, Bruxelles, Ed. Vie Ouvrière, 1971.
- Mudimbe V.Y., *L'autre face du royaume. Une introduction à la critique des langages en folie*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1974.
- *L'Odeur du père. Essai sur les limites de la science et la vie en Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1982.
- *The invention of Africa. Gnosis, Philosophy and the order of knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.
- *Les corps glorieux des mots et des êtres. Esquisse d'un jardin africain à la bénédictine*, Paris, Présence Africaine, 1993.
- Nkrumah K., *Africa must unite*, London, Heinemann, 1963.
- *Consciencism, philosophy and ideology for decolonization and development with particular reference to the African revolution*, London, Heimann, 1964.
- *I speak of freedom a statement of African Ideology*; London Heinemann, 1961.
- Norro M., *Economies africaines. Analyse économique de l'Afrique subsaharienne*, Bruxelles/ Paris, De Boeck Université, 1998.
- Templs P., *Philosophie bantoue*, Paris, Présence Africaine, 1949 (2^e édition)
- Tevoedjré A., *L'Afrique révoltée*, Paris, Présence Africaine, 1958.
- *Pauvreté, richesses des peuples*.
- Touraine A., *Pour la sociologie*, Paris, Seuil, 1974.
- *Production de la société*; Paris Seuil, 1965.
- *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 1965,
- Trotignon, P., *les philosophes français d'aujourd'hui*, Paris, P.U.F., coll. Q.S.J., 1970.

- Verhaegen B., *L'Enseignement Universitaire au Zaïre. De Lovanium à l'UNAZA, 1958-1978*, Paris/L'Harmattan, Bruxelles/CEDAF, Kisangani/ CRIDE, 1978.

B. Articles et Communications

- Biyoya M., « Politicologie africaine et crise de démocratisation » in *Actes de la XIV^è Semaine Philosophie de Kinshasa*, 24- 30 avril, 1994, F.C.K., 1996, pp. 423- 429.
- Botolo M.M.D. & al, « La question d'une science africaine » in *Zaïre- Afrique*, N°95, Mai, 1975, pp. 261- 271.
- Bourdieu P., « La cause de la science. Comment l'histoire sociale des sciences sociales peut servir le progrès de ces sciences », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars, 1995, pp. 3-10.
- Ilunga K., « La problématique de la recherche scientifique en société bloquée : le fond du problème » in *Zaïre- Afrique*, n° 145, Mai, 1980.
- « Réflexion critique sur le problème de l'avancement de la science et de la Technologie » in *Zaïre- Afrique*, N° 130, Décembre, 1978, pp. 601- 609.
- Kabeya Tsh., « Sous- développement, dépendance, transition au développement (questions et postes questions et pistes de recherche pour le Zaïre » in *Cahiers Economiques et sociaux* Volume XIII^è n°2, juin, 1980, pp. 209- 228.
- « Intégration économique nationale au Zaïre. Quel pari ? » in *Cahiers Economiques et sociaux* Volume XIX N° 3-4, septembre- Décembre, 1981, ppp 186- 1999
- Ntumba L.M.C.H. « L'infécondité de la pratique scientifique au Zaïre. Etiologie d'un envoûtement » in *Analyses Sociales*, Vol. 1, n°3, mai- juin, 1986, pp. 47-58.
- « Folie pour le développement. Fondements- Exercices- Pistes pour une action libératrice » in *Analyses Sociales*, Vol. V., n° Unique, Janvier- décembre, 1985, pp. 47-55.
- « De la sociologie au Congo- Kinshasa : une pratique à la recherche de l'identité », in *Cahiers Congolais de Sociologie et Anthropologie*, N° 9, Juin 2005, pp. 175- 188.
- « Cinq décennies pour l'Université Congolaise, Cinq problématiques épistémologiques majeures en sciences humaines et sociales » in *sciences sociales cinquante ans après : quelques repères*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 49- 63.
- Petit P. & Soete L., « La mondialisation en quête d'un avenir : un défi aux politiques nationales », in *RISS*, N° 160 juin, 1999, pp. 189- 206.
- Tshibangu wa M. « Vers une science zaïroise authentique » in *JiWE*, n°2, décembre, 1973, pp.71-74.
- Yamvu M. a M., « La recherche en science politique au Zaïre : état et problème » in *Revue de L'IRSA*, n°2, décembre, 1987, pp. 104- 118.

Revue thématiques et autres études

- AUPELF, « L'université africaine d'hier à demain », *Cahiers de l'AUPELF*, N°, 1965.
Ntumba L.M.C.H., La remise en question. Profil d'une approche, *Sociological Papers*, N° 3-4, Mai- Juin, 2005
- Projet Africain de Société. Enjeu du centenaire, *ProspectivePapers*, Vol I, N° 1- 2, Janvier- Juin, 2010.
- « Des sciences coloniales aux sciences sociales », *ProspectivePapers*, Vol. I, 3- 4, Juillet- Décembre 2010 ;
- « Pour une Sociologie du Projet Africain de société » in *ProspectivePapers*, Vol II, 1-2, Janvier- juin, 2011.
- « Face aux défis du XXI^{ème} siècle : Promouvoir le Projet de Société Africain, Enjeu historico-idéologique du continent », *ProspectivePapers*, Vol II, n°3-4, juillet- Décembre, 2011.

C. Thèses

- Kabeya Tsh., *Structures sociales et développement économique au Zaïre. Contribution à la problématique de la transition*, Thèse de doctorat en sciences économiques, UNAZA/ Campus de Kinshasa, 1980.
- Ntumba L.M.C.H., *De la problématique de l'ordre du discours scientifique contemporain. Critique des contributions de Buakasa Tulu Kia Mpansu et Amadou Hampaté Bâ. Recherches sur les fondements de la sociologie réflexive*, Dissertation doctorale, Université de Kinshasa, 1999.
- Poncelet M., *Sciences sociales, colonisation et Développement. Une histoire sociale du siècle d'Africanisme belge*, Dissertation doctorale, draft, S.L., S.D. (2 tomes).

D. Documents politico- juridiques, rapports et compte- rendus.

- O.N.U., *Déclaration Universelle des droits de l'homme* du 10 Décembre, 1948.
- O.U.A., *Charte Africaine des droits de l'homme et des Peuples*, 1981.
- *Acte constitutif de l'Union Africaine*, Lomé/ Togo, Juillet, 2000.
- XIII^{ème} Assemblée Générale du CODESRIA : L'Afrique et les défis du XXI^{ème} Siècle (5-9 décembre 2011, Rabat, Maroc), Appel à contribution.